

Une victoire citoyenne contre Europacity !

Paris, le 6 mars 2018

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a annulé ce mardi 6 mars l'arrêté préfectoral qui prévoyait la création de la ZAC du Triangle de Gonesse, où devait être implanté le projet Europacity. Les élu.e.s Front de Gauche de la Région Ile-de-France se félicitent de cette décision, qui doit mettre un terme à ce projet.

Pour Jean-Michel Ruiz, conseiller régional, « cette décision est une grande **satisfaction pour les nombreux citoyens et citoyennes qui se mobilisent depuis des années pour la défense de l'environnement, des terres agricoles**, et plus largement pour un développement plus humain et durable de nos territoires »

Pour Didier Mignot, conseiller régional, « le jugement du tribunal rejoint les nombreuses remarques formulées sur le caractère insoutenable du projet Europacity, tant sur le plan écologique qu'économique. Cela doit **permettre la**

valorisation du potentiel de développement économique et culturel des territoires environnants, indispensable aux populations, et pour lequel la réalisation de la ligne 17 du Grand Paris Express restera un réel atout ».

Pour Céline Malaisé, présidente du Groupe Front de Gauche, « nous avons, aux côtés des habitant.e.s et des associations manifesté et produit plusieurs avis écrits contre Europacity. Ce travail collectif a porté ses fruits. Et **cette décision témoigne à la fois du rôle crucial des mobilisations citoyennes et de la réalisation de consultations les plus larges possibles, sur tous les grands projets d'aménagement** ».

Suivi presse : Karine BRISHOUAL / 07 60 03 71 73 / karine.brishoual@iledefrance.fr

